

LA REINTEGRATION EN TEMPS PARTIEL POUR RAISON THERAPEUTIQUE, POUR MOTIF THERAPEUTIQUE (AGENTS IRCANTEC), A TEMPS COMPLET A L'EXPIRATION DES DROITS A CONGES DE MALADIE

PIÈCES À FOURNIR POUR L'EXAMEN DU DOSSIER

- Le bordereau de saisine initial
- La demande écrite de l'agent
- Le certificat médical du médecin autorisant la reprise (**pour le temps partiel : préciser la durée et la quotité**)
- L'avis écrit du médecin du travail précisant si l'état de santé est compatible avec la reprise ; si des aménagements de poste sont nécessaires,
- La fiche de poste détaillée et actualisée de l'agent,
- La notification de la CPAM pour reprise pour motif thérapeutique des agents IRCANTEC

Le secrétariat de l'instance, après primo instruction du dossier avec son président, se réserve le droit de solliciter d'autres justificatifs, selon les caractéristiques du dossier à instruire.